



<https://www.commissairelobby.qc.ca/registre-des-lobbyistes/cadre-legal-et-modalites/>



Prenez part à la consultation sur les modalités de la plateforme qui remplacera l'actuel registre des lobbyistes le 19 décembre 2021!

Le Commissaire au lobbyisme vous invite à prendre part à sa consultation publique concernant le projet de modalités de la nouvelle plateforme qui remplacera l'actuel registre des lobbyistes.

Conformément à la [procédure publiée par le Commissaire](#) en juillet 2020, toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires du 11 mai au 25 juin 2021, en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Ces commentaires feront l'objet d'une analyse du Commissaire qui publiera ensuite à la [Gazette officielle du Québec](#) les modalités finales qu'il déterminera. Ces modalités entreront en vigueur le quinzième jour suivant celui de leur publication.

À moins que la personne les ayant formulés ne s'y oppose expressément ou à moins qu'ils ne soient jugés non publiables par le Commissaire, les commentaires formulés à l'égard des modalités sont rendus publics sur le site Internet du Commissaire.

Cette consultation publique a lieu en vertu de la [Loi transférant au commissaire au lobbyisme la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale](#), confiant au Commissaire la responsabilité de concevoir et d'administrer une nouvelle plateforme de divulgation des activités de lobbyisme.

Pour participer à cette consultation publique sur les modalités, consulter le [site Web du Commissaire au lobbyisme du Québec](#).



[Plus hauts dirigeants \(ou RDA\) d'entreprises et d'organisations](#)
[Lobbyistes-conseils](#)

Facilitez la transition des informations relatives à votre inscription et vos mandats dans la future plateforme de divulgation des activités de lobbyisme

Le Commissaire s'active à la concrétisation de la nouvelle plateforme de divulgation des activités de lobbyisme, axée sur l'expérience utilisateur, qui remplacera l'actuel registre des lobbyistes en décembre 2021. **Dès maintenant, vous pouvez poser un geste qui facilitera la validation des informations qui seront transférées dans la future plateforme. Profitez de votre prochain renouvellement d'inscription pour vous assurer que les informations figurant dans votre inscription sont toujours exactes, complètes et à jour. Cette petite action fera toute la différence dans le processus de migration des données, qui s'amorcera au cours de la prochaine année, et facilitera la gestion de votre compte dans la nouvelle plateforme.**

Merci de collaborer aux efforts du Commissaire dans la conception d'une plateforme de divulgation simple et efficace!